



## AVIS DE RECRUTEMENT

Ouvriers qualifiés D2 – Maçon – Couvreur  
et constitution d'une réserve de  
recrutement

(H/F/X)

### **1. DESCRIPTION DE L'EMPLOI**

L'Administration communale de Quaregnon souhaite engager un ouvrier qualifié D2 pour la fonction de Maçon-couvreur et constituer une réserve de recrutement.

L'ouvrier qualifié D2 produit un résultat visible en créant, réparant et entretenant la maçonnerie ou du dallage. Il contrôle l'état des ouvrages de construction et de leurs supports tout en assurant la logistique du chantier. Il s'informe sur les caractéristiques de l'ouvrage et des matériaux afin de codifier les dosages et quantités nécessaires aux travaux d'entretien et de réparation.

L'ouvrier qualifié participera au service de garde pouvant impliquer des prestations la nuit et/ou le weekend.

### **2. PROFIL RECHERCHÉ**

- Une expérience en tant que maçon-couvreur constitue un atout ;
- Être titulaire d'un diplôme de couvreur et de maçon est obligatoire ;
- Disposer des compétences techniques permettant la réalisation des tâches suivantes :
  - o Installer et approvisionner son poste de travail ;
  - o Contribuer au bon fonctionnement, à la sécurité et à la conformité des équipements techniques ;
  - o Conduire des véhicules nécessitant le permis B ;
- Être à la fois autonome et apprécier le travail en équipe dans le cadre d'une structure hiérarchisée ;
- Être ponctuel, efficace et avoir envie de progresser dans son domaine ;
- Disposer de l'esprit d'initiative ;
- Faire preuve de droiture et de réserve dans l'exercice de la fonction ;
- Être honnête, discret et respectueux des propriétés et des valeurs d'autrui ;
- Présenter une image positive de la commune ;
- Vouloir atteindre la qualité et le rendement dans le travail ;
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain ;
- Être disposé à suivre des formations ;

- Respecter le cadre de travail (les chefs d'équipes et les collègues, le matériel confié, l'horaire, le règlement d'ordre intérieur, etc.) ;
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à votre propre sécurité ainsi qu'à celle des collègues et des usagers ;
- S'appliquer à réaliser correctement et efficacement les tâches confiées dans la mesure des compétences ;

### **Missions principales (liste non-exhaustive) :**

- Assurer la maintenance préventive et curative des bâtis du patrimoine communal ;
- Appliquer les techniques des produits ;
- Préparer des mortiers, le béton, ... ;
- Monter et/ou démonter des échafaudages ;
- Tracer et reporter les points de niveau ;
- Assembler les éléments de construction ;
- Effectuer les coffrages liés aux constructions à effectuer ;
- Découper/tailler les matériaux de construction (pierres, briques, blocs, ...) ;
- Construire et/ou démolir les murs et les fondations, effectuer les coffrages, fabriquer les armatures pour armer le béton, couler le béton, jointoyer, lisser le mortier ;
- Réaliser les ragréages sur les surfaces endommagées, reboucher des fissures ;
- Réparer des dalles, escaliers, la maçonnerie et remplacer des pierres, briques ;
- Retirer les enduits endommagés, cloqués, écaillés ;
- Effectuer la rénovation ou la conservation des structures en maçonneries des bâtiments ;
- Effectuer le ravalement de façades et de murs intérieurs ;
- Assurer des travaux de réalisation de maçonnerie ou de dallage ;
- Assurer la quantification des besoins et la logistique des chantiers ;
- Maîtriser les différentes techniques applicables en la matière et les équipements et outillages spécifiques ;
- Etançonner murs et tranchées ;
- Placer des matériaux d'isolation ;
- Placer des membranes imperméables ;
- Poser des installations et des canalisations des eaux usées ou pluviales ;
- Poser des tuyaux et grilles de ventilation ;
- Soulever des charges importantes en respectant les principes ergonomiques ;
- Sécuriser le chantier et installer la signalisation ad hoc ;
- Maîtriser l'utilisation de l'outillage nécessaire à la fonction ;
- Contrôler l'état des toitures ;
- Entretenir les gouttières et descente d'eau pluviale.

### **3. CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITES D'EXAMEN**

#### **Niveau d'études :**

- détenir un diplôme ou un certificat au moins égal à celui décerné à la fin des études d'enseignement technique secondaire inférieur (ETSI) ou professionnel secondaire inférieur (EPSI) ou avoir suivi avec fruit les cours techniques secondaires inférieurs (CTSI) ou les cours

professionnels secondaires inférieurs (CPSI) en rapport avec l'emploi ou compétences valorisables ou détenir un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté Wallonie Bruxelles tel que délivré par l'Institut wallon de la Formation en Alternance des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et en lien avec l'emploi considéré.

Sont considérées comme équivalentes au diplôme ETSI ou CTSI :

- Les formations délivrées par :
    - Le FOREm (certificat de formation professionnelle)
    - Un centre de formation permanente des classes moyennes (certificat d'apprentissage)
    - Un centre de formation professionnelle pour handicapés, subsidié par le fonds communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (AWIPH)
  - Les attestations de capacités acquises, délivrées dans le cadre de la législation relative à l'apprentissage industriel.
- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
  - Être de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques ;
  - Être titulaire du permis B ;
  - Introduire sa candidature dans les formes et délais prescrits par le présent avis de recrutement ;
  - Réussir l'épreuve de pratique professionnelle (min 50%) et l'épreuve orale (min 50%) portant sur des questions techniques en rapport avec la fonction ;
  - Le candidat doit obtenir un minimum de 60% au total des épreuves. Seuls les candidats obtenant un total général d'au moins 60 % pourront être engagés ou versés dans une réserve de recrutement ;

#### **4. CONTRAT DE TRAVAIL**

Type de contrat : Contrat à durée déterminée devant évoluer vers un CDI (poste vacant).

Régime : Temps plein (37h30/semaine).

Rémunération : Echelle barémique D2 (Pécule de vacances et prime de fin d'année).

Chèques-repas : 5€ par jour presté.

Ancienneté valorisable à concurrence de 10 ans pour le secteur privé et entièrement dans le secteur public.

Régime de vacances du secteur public.

#### **5. MODALITÉS D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES**

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Un extrait de casier judiciaire en cours de validité
- Une copie des diplômes requis
- Une copie du permis B et de la carte d'identité

Il doit être adressé pour le 26 juin 2026 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) par envoi recommandé à l'adresse suivante :

Administration communale de Quaregnon  
Service GRH  
Rue du Village, 30  
7390 Quaregnon

Ou par dépôt en main propre contre accusé de réception au service des Ressources Humaines de l'Administration communale ou par email à l'adresse suivante : [recrutement@quaregnon.be](mailto:recrutement@quaregnon.be)

L'absence d'un des documents demandés entrainera la nullité de la candidature.

La Directrice générale,



Michela MURA



Le Bourgmestre,



Damien JENART

#### Règlement Général de Protection des Données

Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que l'administration communale de Quaregnon traite des données à caractère personnel contenues dans son Curriculum Vitae et dans les autres documents annexés à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés.

Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant deux ans et sont ensuite supprimés.

Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.

Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur le Député-Bourgmestre de la Commune de Quaregnon, Grand Place 1 ou par email au délégué à la protection des données : [dpo@quaregnon.be](mailto:dpo@quaregnon.be).

Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de contrôle, le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, la Commune de Quaregnon.